

B- Mesure du chômage

La mesure du chômage est assez problématique et conflictuelle. D'où l'utilité de revoir quelques définitions

a- définitions

i-l'emploi et le sous-emploi : Deux conditions sont nécessaires pour qu'il y ait emploi:

-l'existence d'une activité rémunérée -le bénéfice d'un statut

Selon la définition du BIT, une personne est pourvue d'emploi dès qu'elle effectue un travail rémunéré pendant une période de référence et ce travail doit être d'une durée d'une heure au moins.

Donc le sous-emploi est caractérisé par des personnes qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail

ii-la population active : Ensemble des personnes d'âge actif et qui occupe un travail ou qui en recherche un. Ce sont alors des personnes exerçant habituellement une activité professionnelle, salarié ou non, y compris celles qui se trouvent momentanément sans travail pour une cause indépendante de leur volonté. Les personnes en congés maladie, les chômeurs, les membres du clergé sont inclus dans la population active. Par contre y sont exclu les élèves, les étudiants, les militaires du contingent, les retraités, les rentiers et les femmes au foyer

iii-la population d'âge actif : Ensemble des personnes en âge de travailler soit la population de quinze (15) à soixante-quatre (64) ans selon l'OCDE

iv-la population active occupée : Cette catégorie comprend toutes les personnes de quinze ans et plus qui travaillent au moment de l'enquête c'est-à-dire dans la semaine de référence. Et ceci qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur propre compte, du moment que ce travail dure au moins une heure durant la semaine de référence.

v-population au chômage: Personnes en âge de travailler, sans emploi qui recherche activement de l'emploi et qui sont disponibles pour l'occuper.

vi-population inactive : Population âgée de moins de 15 ans, et de 65 ans et plus, et population d'âge actif ni occupée ni au chômage comme les personnes au foyer, les étudiants

non-salariés, chômeurs en formation, personne en congé maladie, personnes en dispense de recherche d'emploi (DRE)

Après ces quelques définitions, nous pouvons analyser les mesures du chômage :

b- le « halo de chômage » de Freyssinet

D'après ces définitions chaque individu peut rentrer dans l'une des trois catégories suivantes : -chômeur –actif occupé –inactif mais la crise économique entamée dans les pays occidentaux à partir des années 70 a contribué à créer de nouvelles situations rendant cette catégorisation incertaine.

Jacques Freyssinet montre qu'entre ces trois statut : emploi, inactivité, chômage, existent des situations intermédiaires qui sont des temps de passage de l'un à l'autre. Ces situations de floues autour de ces trois spectres témoignent de la crise du marché de l'emploi et de la difficulté de procéder à la mesure de l'emploi. L'ensemble de ces situation est appelé par Freyssinet : « le halo du chômage ».

Figure 5 : Le halo du chômage d'après Freyssinet



(Source : Jacques Freyssinet, *Le Chômage*, La Découverte, 1998)

Ces situations intermédiaires s'expliquent comme suit :

Entre l'emploi et le chômage : le temps réduit involontaire ; il s'accroît avec la multiplication des formes atypiques d'emplois : les travailleurs subissant un temps partiel non

voulu, les personnes cherchant un emploi mais ayant un peu travaillé dans la période de référence, ou les personnes possédant un emploi précaire

Entre l'emploi et l'inactivité : le temps réduit volontaire, cette situation est occupée par les individus faisant le choix de travailler moins

Entre l'inactivité et le chômage : c'est une situation dans laquelle se trouvent les personnes en formation, cessation anticipée d'activité et les chômeurs découragés .Parmi elles, se trouvent aussi les chômeurs de longue durée subissant des cas d'extrême exclusion sociale, de mères au foyer désirant travailler mais n'entamant pas de démarche, ou encore d'étudiants choisissant de poursuivre leurs études à défaut d'avoir pu se faire embaucher.

Entre l'emploi, l'inactivité et le chômage : Le travail clandestin, les travailleurs clandestins et les employés « au noir » ne sont pris en compte dans aucun des trois groupes

c- les méthodes de calcul pour mesurer le chômage

L'ampleur du chômage d'un pays à un moment donné peut être appréhendée par des taux dont voici quelques un

i-le taux d'activité

Il indique le niveau général de la participation au monde du travail de la population en âge de travailler. C'est un indicateur objectivement vérifiable permettant de mesurer le niveau de participation de la population en âge de travailler dans la production de bien et service d'un pays à une période bien déterminée, et peut être calculé par sexe.

➤ Calcul selon la méthode retenue par l'INSTAT

$$\text{taux d'activité} = 100 \times \frac{\text{population occupée} + \text{chômeurs de 6 à 85 ans}}{\text{population totale}}$$

➤ Calcul selon la méthode retenue par le BIT

$$\text{taux d'activité} = 100 \times \frac{\text{population occupée} + \text{chômeurs de 15 à 64 ans}}{\text{population totale}}$$

ii- le taux de chômage

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT

Le taux de chômage se calcule en faisant le rapport du nombre des chômeurs sur la population active, ou plus exactement la somme des chômeurs. Le taux de chômage est calculé en faisant le rapport du nombre de chômeurs sur la population active ou plus exactement la somme des chômeurs et des individus employés.

- Calcul selon la méthode retenue par l'INSTAT

$$\text{taux de chômage} = 100 \times \frac{\text{population au chômage}}{\text{chômeurs} + \text{actif occupé de 6 à 85 ans}}$$

- Calcul selon la méthode retenue par le BIT

$$\text{taux de chômage} = 100 \times \frac{\text{population au chômage}}{\text{chômeurs} + \text{actif occupé de 15 à 64 ans}}$$

iii-le taux d'emploi

Elle mesure la capacité d'une économie à utiliser sa ressource humaine, le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes disposant d'emploi parmi celle en âge de travailler

iv-le taux de sous-emploi

Sa définition est liée à la durée du travail : c'est la proportion de toutes les personnes pourvues d'un emploi mais qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire et sont disponible pour un tel travail durant la période de référence. La seuil de la durée du travail est fixé 35 heures par semaine selon la treizième CIST (Conférence Internationale des Statisticiens du Travail) en 1982 et révisée en 1998 par la seizième.

Ainsi, il se calcule comme suit : c'est le rapport entre le nombre d'actif occupé en situation de sous-emploi et le total des actifs occupés

S'il en a ainsi des différentes méthodes pour mesurer le chômage, voyons par la suite les typologies et formes du chômage

1.2.2- typologies et causes du chômage

A- typologies et formes du chômage

Quant aux formes du chômage, elles se comprennent en fonction de ses manifestations et de ses caractéristiques.

On peut citer principalement sept formes du chômage

a- Chômage apparent :

C'est l'absence d'emploi effective mesurée par les instituts spécialisés qui donne droit dans certains pays à une indemnité permettant de compenser la perte de salaire

b- Chômage conjoncturel :

C'est l'absence d'emploi qui résulte de l'alternance de prospérité et de dépression qui caractérise une activité économique. C'est le cas, par exemple, lorsque le volume de production excède la demande des consommateurs. L'entreprise qui ne peut plus écouler ses produits peut être contrainte de licencier faute de débouchés. Si cette situation frappe non pas une seule entreprise mais un ou plusieurs secteurs d'activité, le volume de chômage peut être important.

c- Chômage déguisé :

C'est un emploi à faible productivité ou encore travailleurs en surnombre dans les entreprises. Ce phénomène est assez rare dans les pays en voie de développement

d- Chômage frictionnel :

C'est l'absence d'emploi momentané coïncident avec la phase intermédiaire entre deux emplois .il ne résulte pas d'une discordance générale entre l'offre et la demande de travail, mais d'une insuffisante mobilité ou d'une insuffisante qualification de la main d'œuvre : les

chômeurs ne peuvent répondre aux offres d'emploi parce qu'ils n'ont pas la qualification désirée ou ne résident pas dans le lieu où l'emploi est offert.

e- Chômage structurel :

C'est l'inactivité forcée liée aux changements de structures économiques et sociales ou démographiques. Exemple : fermeture d'exploitation à mauvais rendement, disparition de certaine production donc des emplois en raison du changement de goût des consommateurs.

f- Chômage technologique :

C'est l'inactivité forcée liée au changement technologique, qui se substitue au capital humain. En effet l'apparition de machines fonctionnant de manière plus autonome et nécessitant de ce fait une main d'œuvres moins nombreuse provoque une mise en chômage

g- Le chômage volontaire

C'est la situation d'une personne qui préfère le chômage à un emploi inférieur à sa qualification, c'est-à-dire un emploi assurant un salaire inférieur à celui auquel il peut prétendre. Ce type de chômage commence à apparaître dans certains pays où les indemnités allouées aux chômeurs sont suffisamment importantes pour compenser la perte de salaire et leur permettre de choisir l'inactivité.

h- Chômage transitoire

C'est un chômage non durable qui peut être un chômage frictionnel et ou un chômage conjoncturel

B-Les causes du chômage

a- Les causes liées à l'offre de travail

-l'explosion démographique et l'évolution de la population active est une des causes principales du chômage. En effet les départs à la retraite se font rares tandis que les jeunes affluent de plus en plus sur le marché du travail

- En plus de l'explosion démographique qui entraîne l'affluence massive des jeunes sur le marché du travail vient le développement du travail féminin. Depuis quelques décennies beaucoup de situation pousse les femmes à aller au travail : comme la recherche d'un second

salaires pour le ménage, la possibilité de planifier le nombre d'enfants, la simplification des tâches ménagères. De plus la promotion de ce développement du travail de la femme s'est fait avec l'évolution de la pensée de la société comme par exemple revendication de l'égalité de genre

-Enfin une des causes du chômage est aussi la dévalorisation du travail manuel qui engendre un manque de candidats dans ce métier alors que les entreprises ont aussi du mal à trouver des salariés pour les emplois qualifiés, c'est le chômage d'incohérence

b- les causes liées à la demande de travail

-le progrès technique vers laquelle toutes entreprises et tous pays se ruent est aussi une des principales causes de la baisse de la demande du travail. L'autonomisation, la robotisation, les changements structurels et organisationnels conduisent à la substitution du capital au travail. Les hommes sont alors remplacés par des machines, d'où la montée du chômage technologique

- les préférences des employeurs constituent aussi une forte barrière au marché du travail. En effet, en période de faible embauche et de licenciements massifs, des employeurs préfèrent recruter des travailleurs adultes expérimentés en place depuis un certain temps plutôt que des jeunes. Cette pratique basée sur l'ancienneté et l'expérience désavantage donc les jeunes, qui rencontrent des difficultés pour son passage à la vie active. Mais des employeurs préfèrent aussi parfois recruter des jeunes fraîchement diplômés qui accepteront des salaires peu élevés.

c- les causes liées à l'évolution de la situation socio-économique internationales

-les pays en voie de développement sont souvent sujet à des balances commerciales déficitaires, ils importent plus qu'ils n'exportent. Pour sortir du chômage, il faut créer de l'emploi, or, si les pays se contentent d'importer la plupart des produits nécessaires à la consommation, les petites et moyennes entreprises ou les petites ou moyennes industries à l'origine des emplois n'ont aucune raison de s'investir

- les crises économiques nationales ou internationales favorisent aussi le chômage. En effet les crises ne favorisent guère la croissance, or quand la croissance baisse, les entreprises licencient pour réduire leur coût de production et ainsi le chômage progresse

-l'internalisation des économies constituent aussi une cause du chômage

Elle se manifeste par la délocalisation de certaines activités dans les pays à bas salaires (textile, télétravail..), aussi par la restructuration industrielle (formation des cartels, fusion..).Mais notons que ces situations défavorisent surtout les pays développées au profit des pays pauvres ou émergents.

C-les conséquences du chômage

Le chômage est souvent associé à la pauvreté, à la précarité ou instabilité et à l'exclusion. En effet, le chômage transforme la structure sociale de la société, bouleverse la vie des plus touchés, tout en suscitant l'inquiétude de nombreuses personnes. Bien que le chômage soit qualifié comme un mal économique, ces impacts se font plus sentir sur le social de la société

a- conséquences sur le plan économique

-l'augmentation du niveau de chômage entraîne une perte de revenu, un taux de chômage élevé signifie que les emplois formels du pays n'arrivent pas à répondre aux besoins de sa population. Par conséquent, nombreuses sont les personnes n'ayant pas de travail, donc n'ayant pas de ressources financières (revenus). Au niveau macroéconomique, cela se traduira par une diminution du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays, ce qui ralentirait par conséquent la croissance économique du pays qui le conduirait à une situation de pauvreté.

-le chômage entrainerait aussi l'endettement : en effet, pour subvenir à ses besoins, le chômeur est souvent sollicité par les prêts à la consommation dont le frais de remboursement est beaucoup plus élevé que la normale. Ces prêts génèrent des profits conséquents pour les organismes financiers qui pour l'occasion accordent peu d'attention quant à la capacité de remboursement des clients

b- conséquences sur le plan social

-Le chômage entraîne l'accentuation de la discrimination sur le marché du travail. Les qualifications, le sexe, l'origine ethnique, l'âge, mais aussi les capacités physiques et intellectuelles, le milieu social d'origine, la zone géographique d'habitation, jouent un rôle dans la compétitivité d'un individu sur le marché de travail. L'existence du chômage va

accentuer de plus cette discrimination du fait que lorsque l'offre d'emploi sur le marché de travail ne satisfait pas la demande, la compétition sera davantage de plus en plus rude.

-le chômage génère une exclusion sociale : c'est une marginalisation, une mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe. L'exclusion social est souvent consécutive à une perte d'emploi, au surendettement,...et se traduit par une grande pauvreté

A part ces conséquences, l'on peut aussi citer la perte du statut social, la délinquance.